



## **ÉPREUVE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE CONCOURS DU RÉSEAU ScPo**

### **Concours commun à 7 Sciences Po**

**Aix – Lille – Lyon – Rennes – St Germain-en-Laye – Strasbourg – Toulouse**

#### **Épreuve**

Durée : 2 heures - Coefficient 3

Analyse de documents - Un seul sujet.

L'analyse est guidée par une consigne, l'étude de documents correspond à ce qui est pratiqué lors des exercices écrits de la classe de Terminale dans le cadre du contrôle continu.

#### **Programme**

Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours. Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930.

#### **Attendus pour l'épreuve d'histoire contemporaine**

L'épreuve d'histoire contemporaine, qui épouse les mêmes exigences que celle du baccalauréat, suppose à la fois de solides connaissances historiques et une capacité à analyser de manière critique les documents proposés. Elle demande un entraînement régulier en amont du concours. En effet, la maîtrise méthodologique de l'exercice est très importante car il faut éviter de tomber dans l'écueil de la paraphrase (se contenter de citer des extraits sans les analyser) ou de transformer l'épreuve en une simple composition (ne pas mobiliser ou peu les documents fournis).

Le caractère hybride de l'épreuve, au croisement du commentaire de documents et de la dissertation, oblige les candidats à bien présenter en introduction la nature des documents, leurs auteurs et à proposer une contextualisation historique fine des sources proposées. De manière plus générale, l'histoire s'écrit avec des dates. Il faut donc tout au long du développement mobiliser de manière maîtrisée la chronologie de la thématique proposée.

Une attention particulière est aussi accordée à la rigueur formelle et à la structuration des idées. Il faut non seulement soigner son écriture, sa syntaxe et la conjugaison des temps passés, mais écrire correctement les noms des acteurs historiques et des lieux cités. Les fautes d'orthographe et/ou de grammaire sont pénalisées au-delà d'un minimum acceptable fixé autour de 10 fautes par copie.